

Célébré chaque année le 22 janvier, l'hymne national hongrois demeure un modèle du genre

Par [Pierre Waline](#) le mar 26/01/2021 - 21:17

Is - ten, áldd meg a ma - gyart Jó kedv - vel, bő -
ség - gel, Nyújts fe - lé - je vé - dő kart, Ha küzd el - len -
ség - gel, Bal - sors a - kit ré - gen tép,
Hozz rá víg esz - ten - dőt, Meg - bűn - hőd - te
már e nép a múl - tat s jö - ven - dőt!

Ce 22 janvier, les Hongrois célébraient la „Journée de la Culture hongroise”. Une célébration très suivie non seulement en Hongrie, mais également par les milieux de la diaspora. Journée instaurée en 1989, en souvenir de la rédaction du texte de l'hymne national par le poète Ferenc Kölcsey le 22 janvier 1823 (publié en 1832).

Poème intitulé „Hymne”, certes, mais qui n'avait au départ nullement vocation à servir d'hymne national. Ce n'est que vingt années plus tard, en 1844, qu'il fut mis en musique par le compositeur Ferenc Erkel, à la suite d'un concours lancé par le

directeur du Théâtre national. Ici encore sans viser à en faire un hymne national. C'est bien plus tard, en 1903, qu'il fut reconnu comme tel. (*De facto* et non *de jure*, François-Joseph refusant d'en valider la légitimité.) Auparavant, les Hongrois ne possédaient pas d'hymne, le seul reconnu par les autorités étant l'hymne impérial autrichien. Pour exprimer leur identité nationale, il leur restait des chants religieux, ou encore la fameuse „*Marche de Rákóczi*”, par la suite orchestrée par Berlioz. (Encore jouée de nos jours dans les cérémonies officielles.)

A relever que, presque parallèlement au poème de Kölcsey, en était paru un autre sous la plume du poète Vörösmarty sous le titre de „*Manifeste*” („*Szózat*”). Avec l'ambition d'en faire l'hymne national, ce qui suscita de longs et vifs débats sans issue. Ecrit en 1836, il fut mis en musique en 1843, tout comme l'autre sur concours. Comme l'*Hymne* de Kölcsey, le *Szózat* fut dans un premier temps publié dans la revue *Aurora*.

Débutant, comme le „*God save the King*”, par une imploration du Ciel („*Dieu, bénis le Hongrois*”), l'hymne national des Hongrois présente un caractère profondément religieux. Au point qu'en 1949, les autorités communistes cherchèrent à le remplacer par un nouvel hymne. Tentative qui se solda par un échec (1). Son caractère religieux fait qu'il est souvent chanté à la fin des messes et offices. Usage sacro-saint, déjà pratiqué sous le régime communiste. Un caractère religieux et un ton de recueillement, mais aussi une complainte sur les malheurs du peuple hongrois („*Ce peuple a largement payé pour les temps passés ou à venir.*”) (2). On retrouve ici une caractéristique assez typique de la mémoire collective du peuple magyar qui le distingue des autres peuples. Recueillement, sorte de prière, que la musique rend parfaitement, sans ostentation, chantée sur un tempo retenu qui lui confère une certaine dignité. Sur un plan purement musical, je serais presque tenté de la comparer par son climat aux notes du „*Va pensiero*” de Verdi ou de la „*Prière*” du *Moïse* de Rossini. Ce qui le place, musique et paroles, à l'opposé de notre „*Marseillaise*” (qui, ne l'oublions pas, était au départ une marche) et le distingue de la plupart des hymnes nationaux.

Une particularité : non seulement le texte (introduit dans la constitution en 1989), mais la partition figure, partie intégrante, en annexe de la nouvelle Loi Fondamentale de 2011. C'est dire l'importance qui y est attachée. Une musique au demeurant fort belle que l'on ne se lasse pas d'écouter et réécouter (...et les occasions ne manquent pas...).

Certes, la vocation de tout hymne, par définition, est de rassembler un peuple. Mais ici, sa portée va bien au-delà. Considéré, plus qu'un hymne, comme une prière nationale, leur hymne constitue un ciment très fort entre des Hongrois aujourd'hui souvent divisés. Revêtant à leurs yeux un caractère sacré qui le place par-dessus tout le reste. Privilège suffisamment rare pour être mentionné. (3)

Souhaitons donc longue vie au peuple magyar et à son hymne. Que le Ciel le bénisse !

Pierre Waline

(1): une commande fut passée au poète Ilyés pour le texte et à Kodály pour la musique, commande que ce dernier rejeta. Une tentative pour le remplacer par le *Szózat* échoua également.

(2):Le poème de Kölcsey portait le sous-titre: *„Du fond des siècles tumultueux du peuple hongrois”* (*„A magyar nép zivataros századaiból”*)

(3): *„Bénis le Hongrois, ô Seigneur, Fais qu'il soit heureux et prospère, Tends vers lui ton bras protecteur Quand il affronte l'adversaire ! Donne à qui fut longtemps broyé, Des jours paisibles et sans peine ; Ce peuple a largement payé Pour les temps passés ou à venir.”* (Traduction Jean Rousselot)

- 167 vues

Catégorie

Anniversaires